

ACCOMPAGNEMENT DES CPTS :

FOCUS SUR LE MARCHÉ PUBLIC MIS A DISPOSITION DES CPTS

POURQUOI UN MARCHÉ PUBLIC?

- 1 Eclairer les CPTS dans le choix des outils numériques de coordination
- 2 Sécuriser la relation contractuelle
- 3 Maîtriser les tarifs

PRÉCISIONS SUR CE MARCHÉ



Mis à disposition par le GRADeS aux CPTS adhérentes

Multi attributaires



Conclu pour 2 ans renouvelables 2 fois un an

LES 4 CANDIDATS RETENUS POUR LA COORDINATION MÉDICALE DES CPTS



par MEDICALL CONCEPT



par ANAMNESE



par PANDALAB



par TEAM'DOC

Démonstrations des solutions aux CPTS par les éditeurs :

- Anamnèse Inzee.care Coordination (8/12/23)
- Pandalab Pro (8/12/2023)
- Teamdoc (11/12/23)
- Entr'Actes (11/12/23)

=> Rencontres enregistrées disponibles pour les CPTS sur demande.

LES SUITES A DONNER : LE MARCHE SUBSEQUENT

Chaque CPTS qui souhaite bénéficier du marché doit réaliser un marché subséquent avec les candidats retenus.

• LES ETAPES A SUIVRE



Si besoin le GRADeS accompagne les CPTS à chacune de ces étapes.

• LA MISE À DISPOSITION D'UNE BOITE À OUTILS

Contenu de la Boite à outils :

- La Notice explicative de la procédure marché subséquent
- Le Mail de consultation à adresser par la CPTS à chacun des 4 éditeurs
- Accompagné de la Lettre de consultation qui reprend les exigences de chaque CPTS
- Le Bordereau de Prix Unitaire qui permet à chaque éditeur d'indiquer ses tarifs
- La Grille de notation que la CPTS peut utiliser pour comparer chacune des offres reçues
- Le Mail de notification permettant à la CPTS d'indiquer aux 3 candidats qu'ils sont rejetés, puis au candidat retenu qu'il est retenu
- Accompagné de la Notification de rejet/ attribution



Contacts :

alix.michaux@esante-hdf.fr

numerique@urps-hdf.fr

